

**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 13 septembre 2023**

<b>Membres :</b> - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 10 - votants : 10  <b>Convocation en date du :</b> 09 septembre 2023  <b>Affichée le :</b> 09 septembre 2023	Le treize septembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.  <b>Présents :</b> BABEL Anne, BERNE Didier, BONNEFOND Vincent, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne,  <b>Absents excusés :</b> BANCEL Béatrice, BERNONVILLE Yves, DESLOIR Bernard, GAY Arlette  <b>Secrétaire de séance élu :</b> TISSEUR Fabienne
---	--

<b>N° 2023D403</b>	<b>ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'AFR</b>
--------------------	---

Monsieur le Maire rappelle que le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales est arrivé à échéance le 31 décembre 2022, et a été remplacé par la Convention Territoriale Globale. Parmi les changements, le bonus territoire a remplacé la Prestation de Service Enfance-Jeunesse.

Cette prestation versée à la Commune auparavant, est maintenant versée directement à l'AFR. Ainsi, la Commune n'a pas versé de subvention au titre de la Prestation de Service Enfance-Jeunesse en 2023.

Face à l'augmentation des coûts du personnel et d'autres charges de fonctionnement, l'association a dû mal à équilibrer son budget.

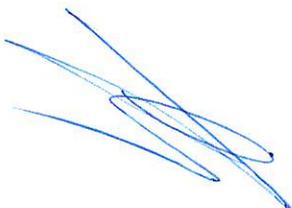
Monsieur le Maire propose donc d'allouer à l'AFR une subvention d'un montant de 10.000 € afin que l'association puisse rééquilibrer leur budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DECIDE** d'allouer une subvention à l'AFR, d'un montant de 10.000 €.

**DIT** que les crédits sont disponibles au Budget Primitif 2023, au compte 65748, par prélèvement sur le non affecté.

Le Secrétaire de Séance  
Fabienne TISSEUR



ROZIER EN DONZY, le 18/09/2023  
Signé : le Maire, Didier BERNE

